

## NOTICE EXPLICATIVE À LIRE ATTENTIVEMENT

**ENTRÉE en FORMATION PRÉPARATOIRE au DIPLÔME D'ÉTAT d'AIDE-SOIGNANT**

**Plusieurs modalités d'entrée en formation – 2 rentrées par an**

**Nombre de places CURSUS COMPLET + CURSUS PARTIEL + CURSUS MODULAIRE = 100**

(Arrêtés du 07/04/20, 12/04/21, 10/06/21 et du 09/06/23 relatifs aux conditions d'accès aux formations conduisant au DEAS)

**Date limite de dépôt des dossiers = 14/06/2024**

**Résultats d'admission = 24/06/2024**

**Rentrée Coursus Complet + Partiel = 26/08/2024 / Rentrée Coursus Modulaire = 12/09/2024**

### Modalité de Sélection

« DOSSIER D'INSCRIPTION Modalité de Sélection » à télécharger sur le site internet [www.santestifas.fr](http://www.santestifas.fr)

**L'accès à la sélection est sans condition de diplôme, l'admission se fera par un examen du dossier et un entretien oral.**

Seule condition : les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation

(arrêté du 07/04/2020 Titre Ier, Art. 6 créé par l'arrêté du 14/04/2021- article12)

#### Pièces à fournir :

- ✓ Le dossier d'inscription (à télécharger sur le site)
- ✓ La photocopie de la carte d'identité recto-verso ou la photocopie du passport pages 1 à 3  
**OU un titre de séjour valide à la date d'entrée en formation soit le 26/08/2024 (Cursus Complet + Partiel) et le 12/09/2024 (Cursus Modulaire)**
- ✓ Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2 ([www.jeunest.fr](http://www.jeunest.fr))
- ✓ Un curriculum vitae daté et À JOUR
- ✓ Une lettre de motivation manuscrite
- ✓ Un document manuscrit relatant au choix :
  - une situation personnelle vécue
  - une situation professionnelle vécue
  - votre projet professionnel

Le document doit être en lien avec les attendus de la formation aide-soignante

(Annexe I de l'Arrêté du 10 juin 2021)

#### Selon la situation du candidat :

- ✓ Diplômes traduits ou relevé de notes et dossier scolaire avec résultats et appréciations  
**OU** bulletins scolaires  
**OU** Attestations de travail accompagnées éventuellement des appréciations et recommandations des employeurs
- ✓ Toute pièce valorisant le dossier du candidat

**L'entretien oral se fera sur convocation envoyé au candidat.**

La formation peut être suivie en CURSUS COMPLET, en CURSUS PARTIEL ou en CURSUS MODULAIRE si le candidat est titulaire d'un de ces diplômes : DEAP-DEA-DEAVS-MCAD-DEAMP-DEAES-TPAVF-BAC PRO ASSP-BAC PRO SAPAT (fournir le diplôme)

**Coût de la formation**

<b>CURSUS COMPLET</b>	6 200€	Financement possible par la Région Grand Est, par votre Compte Personnel de Formation, France Travail, votre employeur, la formation professionnelle continue, autre suivant situation
<b>CURSUS PARTIEL</b> DEAP, DEA, DEAES (DEAVS+DEAMP+MCAD), TPAVF, ASMS, ARM	5 000€	Financement possible par votre Compte Personnel de Formation, France Travail, votre employeur, la formation professionnelle continue, autre suivant situation
<b>CURSUS MODULAIRE</b> BAC PRO ASSP BAC PRO SAPAT	3 500€ 4 100€	Financement possible par la Région Grand Est, par votre Compte Personnel de Formation et France Travail, votre employeur, la formation professionnelle continue, autre suivant situation

**100€ de frais d'inscription** sont à la charge du candidat entrant en formation (coût Régional de Référence), à payer à la validation de l'entrée en formation soit 7 jours après les résultats, le 03/07/2024.

En cas de désistement, une quote-part de 15€ reste acquise à l'institut de formation pour les formations infra-bac (en application de la réglementation de la Région Grand Est).

**ATTENTION**

Vaccinations obligatoires avant l'entrée en formation :

- **DTP, Hépatite B**, arrêté du 02/08/2013 fixant les conditions d'immunisation des personnels de santé.

L'entrée en formation est soumise à l'application de cette réglementation aussi débutez dès à présent les obligations vaccinales inhérentes aux métiers de soignant.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ou PARVENANT APRÈS LA DATE LIMITE DE DEPÔT SERA REJETÉ**  
Nous restons à votre disposition pour vous informer à [ifas.sec.poly@santestifas.fr](mailto:ifas.sec.poly@santestifas.fr) ou au 03 83 35 00 67